

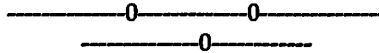
BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



Unité - Progrès - Justice

**SOIXANTE-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**



QUATRIEME COMMISSION

**QUESTIONS RELATIVES A L'UTILISATION
PACIFIQUE DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE**

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

Monsieur Filatiéni COULIBALY
Deuxième Conseiller

New York, le 17 octobre 2014

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait vous féliciter pour l'admirable habileté avec laquelle vous dirigez nos travaux.

Je voudrais également adresser nos remerciements à l'ensemble des panélistes qui nous ont permis d'approfondir les échanges sur le rôle que peut jouer l'espace extra atmosphérique dans le cadre de la formulation de l'agenda de développement post 2015.

Qu'il me soit également permis d'adresser nos vives félicitations au Président et aux membres du Bureau du Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique pour la qualité du rapport A/69/20 soumis à notre examen.

Je voudrais, par ailleurs, adresser nos vives félicitations à Madame Simonetta Di Pippo, pour sa nomination au poste de Directrice du Bureau des Affaires spatiales et saluer l'important appui de son bureau dans les débats sur les questions spatiales.

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,**

La responsabilité qui pèse sur les générations actuelles est celle de l'utilisation rationnelle des ressources, y compris l'espace extra-atmosphérique, de sorte à ne pas compromettre la survie des générations futures. De ce fait, l'exploration et l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique doivent s'accompagner de la volonté réelle de contribuer au développement durable.

Mon pays, le Burkina Faso, reste attaché à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. C'est pourquoi, il félicite le Comité pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) pour l'énorme travail abattu dans ce sens et l'encourage à œuvrer pour limiter le risque de militarisation de l'espace. A cet égard, il est important de développer davantage le droit spatial en vue de garantir une utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,**

Il demeure fondamental pour nous, nations non spatiales et en quête de solutions novatrices de développement, d'insister sur l'importance des applications spatiales positives et d'en appeler à leur plus grande diffusion.

C'est pourquoi, lors de la 57^{ème} session du COPUOS tenue à Vienne du 11 au 20 juin 2014, le Burkina Faso a fait une présentation technique de son expérience de l'utilisation de la technologie spatiale dans le domaine de la sécurisation foncière avec l'appui des Etats-Unis d'Amérique.

Il s'agit du réseau dénommé Global Navigation Satellite System Continually Operating Reception System (GNSS CORS), installé depuis le 30 octobre 2012 et doté de récepteurs situés dans différentes villes du pays, tous connectés aux systèmes américain GPS (Global Positioning System) et Russe GLONASS (Global Navigation Satellites System). Ces récepteurs permettent d'avoir une meilleure lisibilité du positionnement géographique à partir de n'importe quel point du territoire national parce qu'ils sont directement reliés aux satellites. Les données sont recueillies par chacun des postes et acheminées vers un centre de calcul installé à l'Institut Géographique du Burkina(IGB).

Ce réseau aura un impact sur le développement socioéconomique du Burkina Faso à travers l'ensemble des applications qu'il offre.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,**

Cette modeste application technologique dans l'espace par le Burkina Faso nous a déjà démontré à quel point l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique peut générer d'énormes bénéfices. C'est pourquoi, je voudrais ici saluer la coopération avec les Etats-Unis d'Amérique qui a permis cette réalisation et appeler à la solidarité des Nations développées, pour renforcer la capacité des pays en développement afin qu'ils puissent tirer profit de l'utilisation pacifique de l'espace.

J'encourage le COPUOS et ses sous-comités à œuvrer davantage pour promouvoir la coopération internationale et le partage des informations et des applications positives des utilisations de l'espace avec l'ensemble de l'humanité sans discrimination.

C'est également par une coopération internationale franche, faut-il le rappeler, que nous pourrions œuvrer au respect et au renforcement des instruments internationaux régissant l'espace et ainsi prévenir les dangers liés à la pollution de l'environnement spatial.

En effet, bien que l'humanité puisse légitimement tirer des bénéfices de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, des vellétés de militarisation de l'espace demeurent une menace à la paix et à la sécurité internationales. Sans nier le droit qu'a chaque Nation de tirer profit de la technologie, nous en appelons à une plus grande responsabilité des Etats, afin que la réalisation de nos ambitions n'hypothèque pas le plein épanouissement des générations futures.

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les délégués,

Il est indispensable de renforcer la confiance mutuelle entre les Etats, afin de stimuler la solidarité et consolider les acquis dans le domaine des applications spatiales. Pour ce faire, j'exhorte le COPUOS à constituer, de concert avec les Nations Unies et les organisations régionales, une banque d'informations spatiales à vulgariser au profit des Etats, en cas de catastrophes naturelles.

Je vous remercie.